



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Communiqué de presse

Lucerne, le 3 juin 2021

Le Conseil national donne un signal: oui au durcissement des peines dans le cadre de l'art. 285 CP

FSFP – Le 2 juin 2021, le Conseil national a discuté du dossier d'harmonisation des peines. À cette occasion, il a notamment repris le durcissement envisagé pour l'art. 285 CP.

La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP se réjouit que les membres du Conseil national aient reconnu, par 134 voix contre 48, la nécessité de mieux protéger l'ensemble des autorités et des fonctionnaires. «Après plus de dix ans de travail, nous sommes soulagés d'apprendre que le Conseil national répond désormais à cette attente importante pour nos collègues», indique Max Hofmann, Secrétaire général de la Fédération. Il ajoute: «Dorénavant, des peines plus lourdes pourront être prononcées à l'encontre des personnes qui menacent ou agressent physiquement des policières ou des policiers ou d'autres fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions».

La FSFP est heureuse qu'une peine pécuniaire ne puisse désormais plus être infligée que dans les cas les moins graves. Pour tous les autres délits violents, il sera donc nécessaire de prononcer clairement une peine privative de liberté. «Il est important de souligner que les personnes qui menacent ou agressent physiquement une policière ou un policier attaquent concrètement et directement l'État. Cela ne peut pas être considéré comme une broutille, mais doit être puni avec la rigueur voulue», estime Max Hofmann, qui souligne: «Notre travail de lobbying doit désormais se poursuivre. Nous devons maintenant convaincre le Conseil des États que ces adaptations sont absolument nécessaires afin que la justice dispose d'un instrument adapté à notre époque et à la situation actuelle. Nous sommes fermement convaincus qu'une application correcte de cette nouvelle norme permettra d'obtenir de meilleurs résultats que selon la pratique actuelle».

Informations complémentaires:

- En allemand et rhéto-roman: Johanna Bundi Ryser, Présidente de la FSFP, tél. 079 609 50 90
 - En français et en italien: Max Hofmann, Secrétaire général de la FSFP, tél. 076 381 44 64
-



DE

FR